

Ylang – Ylang Voyages – Agence de Voyages de l'Océan Indien
+261326830779 - +262692129589 (WhatsApp)
info.ylangylangvoyages@gmail.com
<https://www.ylang-ylangvoyages.com>



À partir de :
1595.00€*

**AFRIQUE DU SUD
EN 8 JOURS / 7 NUITS
DU 08 AU 15 JUIN 2026
(HORS VACANCES SCOLAIRES)**

**JOHANNESBURG / SOWETO / HAZYVIEW / BLYDE RIVER / KRUGER PARK / ESWATINI /
PRETORIA / JOHANNESBURG**



- * Adulte base chambre double : 1595€/pers.
- * Enfant -12 ans avec adulte : 1395€
- * Supplément adulte seul(e) : 265€

JOUR 01 : 08 Juin 2026 | REUNION → MAURICE → JOHANNESBURG



Arrivée du vol Air Mauritius en provenance de la Réunion, accueil à l'aéroport de Johannesburg par votre guide local francophone, Transfert en bus à votre hôtel. Installation, après-midi de libre.

Déjeuner, dîner libre et nuit à l'hôtel.

JOUR 02: 09 Juin 2026 | JOHANNESBURG – SOWETO – HAZYVIEW (402 km)



Petit déjeuner buffet sud-africain,

Tour d’Orientation de la ville de Johannesburg : Les Sud-africains appellent Johannesburg par une variété de surnoms touchants tels que JHB, Jozi, Joeys et Jo’Burg dont le sens peut échapper aux visiteurs de Johannesburg - au moins, jusqu'à ce qu'ils connaissent plus au sujet de Johannesburg, communauté de l'Afrique du sud.

Johannesburg est la plus grande et dense ville peuplée d'africaine Du Sud, étant le capital provincial de la province sud-africaine de Gauteng. Gauteng lui-même est le plus riche parmi toutes les provinces d'Afrique Du sud, ce qui peut expliquer pourquoi Johannesburg se range parmi les 40 plus grandes métropoles du monde. En fait, Johannesburg est la seule ville globale officielle de l'Afrique du Sud mais n'est pas inclus parmi les trois capitales africaines du sud. Toujours, Johannesburg loge le plus grand tribunal, qui est le South African Constitutional Court.

13h00 Déjeuner au restaurant de Soweto,

Départ pour la visite guidée de Soweto. Soweto est situé au sud-ouest de Johannesburg. Ce vaste réseau arachnéen « ville dans la ville » abrite trois millions d'âmes. Vous découvriez

entre autres les maisons de Nelson et Winnie Mandela, la maison de Desmond Tutu et le monument consacré à Hector Paterson.

Départ immédiat vers la province de Mpumalanga,

Installation, Diner et nuit à l’hôtel.

JOUR 03: 10 Juin 2026 | HAZYVIEW / BLYDE RIVER / HAZYVIEW (124 Km)



Petit déjeuner buffet sud-africain,

Départ vers Pilgrim’s Rest qui est une reconstitution parfaite d’un village minier du siècle dernier. La découverte d’or à Pilgrim’s Rest date de 1873 et, pendant les dix années qui suivirent, la région fut envahie par des chercheurs qui exploitaient de petites concessions sur les cours d’eau. Lorsque les gros exploitants s’installèrent dans les années 1880, Pilgrim’s Rest passa sous la coupe des compagnies minières. En 1972, quand l’or finit par s’épuiser, la ville fut vendue à l’Etat comme « village historique clés en main »,

13h00 Déjeuner au restaurant.

Départ pour la découverte du Canyon de la Blyde River, une gorge gigantesque de 26 km de long creusée dans l’escarpement rocheux et ses somptueux paysages : les marmites de géants « Bourke’s Luck Potholes », profondes cavités de formes cylindriques formées par l’érosion fluviale et action des crues, la Fenêtre de Dieu où l’on découvre un panorama qui s’étend sur des kilomètres de montagnes couvertes de denses forêts...
En fin d’après-midi, retour vers votre hôtel.

Diner et nuit à l’hôtel.

JOUR 04: 11 Juin 2026 | HAZYVIEW / KRUGER PARK / HAZYVIEW (58 km)



Réveil matinal.

Petit déjeuner à emporter sous forme de pique-nique.

Départ pour une journée complète de **Safari en 4X4 dans le Parc Kruger**. Il s’agit de la réserve d’animaux la plus riche du continent pour la diversité exceptionnelle de sa faune et de sa flore. Dans cette réserve aussi grande que le Pays de Galles, on a recensé 137 mammifères, près de 500 espèces d’oiseaux et plus de 100 espèces de reptiles. Vous partirez à la recherche des « Big Five » : éléphant, buffle, léopard, lion et rhinocéros, mais vous pourrez également y voir des guépards, girafes, hippopotames, antilopes...

13h00 Déjeuner en brousse dans un restaurant d'un rest camp du Parc,

Continuation de votre Safari en 4X4 dans l'après-midi,

Retour vers Hazyview en fin de journée,

Dîner Barbecue au lodge, Nuit à l'hôtel.

JOUR 05 : 12 Juin 2026 | HAZYVIEW / ESWATINI (307 Km)



Petit déjeuner buffet sud-africain.

Départ pour le Swaziland, petit royaume indépendant, verdoyant et vallonné que l'on surnomme la « Suisse de l'Afrique », Passage de la frontière entre l'Afrique du Sud et Eswatini,

13h00 Déjeuner en cours de route,

Découverte des principaux centres d'intérêts et d'artisanats du Swaziland : une verrerie, une fabrique de bougies décoratives, **ATTENTION : Les Ateliers sont fermés le dimanche.**

Continuation vers votre hôtel. Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 06 : 13 Juin 2026 / ESWATINI / PRETORIA / JOHANNESBURG (378 km)



Petit déjeuner buffet sud-africain.

Départ pour un Tour D’orientation de la capitale de l’Afrique du Sud, Pretoria la ville boer : Le monument aux Voortrekkers qui, à l’entrée sud de la ville, dresse son imposante silhouette de granit en l’honneur des pères fondateurs de la nation afrikaner et à leur expédition, le Grand Trek. L’ensemble des Union Buildings de style Renaissance, visible des quatre coins de la ville, domine tout Pretoria par son emplacement privilégié au sommet d’une colline.

13h00 Déjeuner en cours de Route,

Si les Union Buildings sont en quelque sorte le symbole de Pretoria, Church Square en demeure le centre. C’est à cet endroit, aujourd’hui calme et entouré de bâtiments tant anciens que modernes, que se réunirent les Voortrekkers. Derrière Church Square, se dresse la maison de Paul Kruger. L’ancien président du Transvaal y vécut de 1883 à 1900, avant de s’exiler en Suisse. Cette demeure est aujourd’hui un musée dans lequel sont exposés des objets ayant appartenu à son illustre occupant,

Diner au « Carnivore restaurant » ou similaire – Les serveurs munis de ces lances découpent les viandes de votre choix directement dans votre assiette et continuent vous servir jusqu'à satiété. Assurez-vous d'avoir faim quand vous arrivez,

Installation, et nuit à l'hôtel

JOUR 07: 14 Juin 2026 | JOHANNESBURG / JOHANNESBURG



Petit déjeuner buffet sud-africain,

Journée et Repas libres,

Journée consacrée au shopping dans un des centres commerciaux de Gauteng accompagné du guide local francophone et du bus. Le centre commercial offre une Variété d'options pour les visiteurs : Boutiques de luxe : Les amateurs de mode trouveront ici des articles exclusifs et tendance.

Restaurants et cafés : Le centre propose une sélection de restaurants, de cafés et de bars où les visiteurs peuvent se détendre et profiter d'une cuisine délicieuse. Que vous recherchiez une cuisine locale ou internationale, vous trouverez de nombreuses options.

Événements spéciaux : Des ventes spéciales et d’autres événements sont organisés tout au long de l’année.

*Retour à l’hôtel vers la fin de la journée,
Dîner et Nuit à hôtel.*

JOUR 08: 15 Juin 2026 | JOHANNESBURG → MAURICE → REUNION



Petit déjeuner buffet sud-africain,

Transfert à l’aéroport de Johannesburg pour votre vol de retour, assistance aux formalités d’embarquement, enregistrement et départ à destination de la Réunion.

Arrivée Tardive.

FIN DE NOS SERVICES

LES HOTELS OU SIMILAIRES

(Sous réserve de disponibilité lors de la confirmation)

- ☞ Holiday Inn Sunny Park Hotel 4* ou similaire <https://www.ihg.com>
- ☞ Asante Mountain Lodge 3* Sup ou similaire <https://asantemlodge.com>
- ☞ Mountain View International hotel 3* ou similaire <https://bonhotels.com>
- ☞ Misty Hills Country Hotel 4* ou similaire <https://mistyhills.co.za>

NOS TARIFS COMPREND :

- ☞ Vols internationaux avec la compagnie Air Mauritius, via l’île Maurice
- ☞ L’accueil à l’arrivée et l’assistance tout au long du circuit par un guide local francophone
- ☞ Les transferts aéroport / hôtel / aéroport
- ☞ L’hébergement sur la base de chambres doubles avec bains ou douche
- ☞ Pension complète avec petit déjeuners sud-africains
(Excepté les repas du jour 1 ; Le déjeuner du jour 7 ; Les repas du jour 8)
- ☞ Les excursions et visites mentionnées au programme
- ☞ Un guide accompagnateur parlant français
- ☞ Le transport en autocar climatisé de 4 / 7 / 22 / 39 / 44 places maximum
- ☞ Les repas et logements du guide local francophone
- ☞ Supplément pour le safari dans Kruger Park
- ☞ Le forfait eau : “1litre d’eau par personne et par jour
- ☞ Le port des bagages
- ☞ Assurance assistance rapatriement et perte de bagages

NOS TARIFS NE COMPREND PAS :

- ☞ Les taxes d’aéroport internationales et nationales
- ☞ **Les repas du jour 1 ; Le déjeuner du jour 7 ; les repas du jour 8,**
- ☞ Les boissons et dépenses à caractère personne
- ☞ Les pourboires aux guides et chauffeurs et aux rangers.

Conditions Générales de Vente (CGV)

Article 1 : Présentation

La société YLANG-YLANG VOYAGES est une société de droit malgache, immatriculée au RCS de Madagascar sous le numéro 2023A01532. Adresse : VT 89 GN AMBOARA ANDOHANIMANDROSEZA 101 TANANARIVE (MADAGASCAR).
NIF : 4018277401 - STAT : 79110112023006545 – RCS : 2023A01532

Téléphone : +261 326830779

E-mail : info.ylangylangvoyages@gmail.com

Site internet : <https://www.ylang-ylangvoyages.com>

Les présentes conditions générales régissent les ventes réalisées par YLANG-YLANG VOYAGES et sont soumises à la loi malgache.

Article 2 : Utilisation du site internet

Le site internet a pour but d’informer l’utilisateur et de lui permettre d’accéder à des informations relatives aux voyages et séjours. Les informations publiées n’ont pas de valeur contractuelle et peuvent être modifiées sans préavis. Les prix affichés sont indiqués toutes taxes comprises, sauf mention contraire.

Article 3 : Formalités

Il appartient au client de vérifier et d’accomplir les formalités administratives, sanitaires et douanières nécessaires au voyage. La société YLANG-YLANG VOYAGES ne pourra être tenue responsable en cas de refus d’embarquement lié au non-respect de ces formalités.

Article 4 : Réclamations et litiges

Toute réclamation doit être adressée par écrit, accompagnée des justificatifs, à l’adresse du siège social. En cas de litige, et à défaut de règlement amiable, compétence expresse est attribuée aux juridictions malgaches.

Article 5 : Responsabilité des prestataires

YLANG-YLANG VOYAGES agit en qualité d’intermédiaire entre le client et les prestataires de services (compagnies aériennes, hôteliers, transporteurs...). La responsabilité de YLANG-YLANG VOYAGES ne saurait être engagée en cas de modification d’horaires, de retards, d’annulations, de pertes de bagages, de grèves ou de tout événement relevant de la force majeure ou du fait d’un tiers.

Article 6 : Assurances

Il est fortement conseillé au client de souscrire une assurance multirisque voyage incluant l’assistance, le rapatriement, l’annulation et la couverture bagages. Les conditions et garanties des assurances proposées seront remises au client lors de l’inscription.

Article 7 : Prix et paiement

Toute inscription à un voyage en groupe organisé par YLANG-YLANG VOYAGES doit être accompagnée du versement d'un acompte forfaitaire de 300 € par personne.

Cet acompte constitue un engagement ferme et définitif du client et n'est pas remboursable en cas d'annulation ou de désistement du client, quelle qu'en soit la cause.

Le solde du prix du voyage devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date de départ.

En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ, le prix total du voyage est exigible immédiatement.

En cas d'annulation du voyage par YLANG-YLANG VOYAGES (notamment pour cause de nombre insuffisant de participants, force majeure ou circonstances exceptionnelles compromettant la réalisation du séjour), l'acompte versé sera remboursé intégralement aux clients, sans qu'aucune autre indemnité ne puisse être réclamée.

Article 8 : Révision des prix

Conformément aux pratiques en vigueur, les prix peuvent être révisés en cas de variation du coût des transports, des taxes, des redevances ou des taux de change, et ce jusqu'à 30 jours avant la date du départ.

Article 9 : Annulation par le client

Toute annulation de la part du client doit être notifiée par écrit (courrier ou email). Les frais d'annulation sont calculés selon la date de réception de l'annulation :

- Plus de 60 jours avant le départ : 300 € d'acompte retenus (non remboursable).
- De 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage.
- De 30 à 21 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage.
- De 20 à 8 jours avant le départ : 75 % du montant total du voyage.
- Moins de 8 jours avant le départ : 100 % du montant total du voyage.

Les frais d'annulation peuvent être couverts par une assurance annulation, si le client y a souscrit.

Article 10 : Annulation par l'agence

YLANG-YLANG VOYAGES se réserve le droit d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, ou pour des raisons de sécurité, de force majeure ou de circonstances exceptionnelles. Dans ce cas, le client sera remboursé intégralement sans pouvoir prétendre à une indemnité supplémentaire.

Article 11 : Données personnelles

Les informations communiquées par le client sont nécessaires au traitement de sa réservation et peuvent être transmises aux prestataires. Conformément à la réglementation

en vigueur à Madagascar, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.

Article 12 : Loi applicable

Le contrat de vente conclu avec YLANG-YLANG VOYAGES est régi exclusivement par la loi malgache. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions relèvera de la compétence des juridictions malgaches.

Formalités :

Un passeport valide de plus de 6 mois après la date de retour est nécessaire. Attention un minimum de pages vierges est obligatoire (dont 3 doivent être côté à côté lorsque le passeport est ouvert). Les douanes du pays départ peuvent refuser l'accès à bord du vol aux passagers si ces conditions ne sont pas remplies. Chaque client est seul responsable de vérifier la validité et les conditions de son passeport en fonction de sa nationalité et des formalités en vigueur du pays dans lequel il se rend. En aucun cas Kenadora DMC ne pourra être tenu responsable des conséquences engendrées (retard, annulation de certaines étapes, rachat de billet d'avion etc...) si une ou plusieurs des formalités douanières ou de santé ne sont pas respecté (es) par les clients.

Délestages électriques :

L'Afrique du Sud connaît actuellement des épisodes de loadshedding récurrents (coupures d'électricité), planifiées par le gouvernement sud-africain – classifiés de niveau 1 à 8, il est possible de suivre l'évolution et les heures de coupures suivant les quartiers, via une application gratuite sur smartphone appelée Eskom Se Push. Les coupures durent entre 2h30 et 4h30, à raison de 2 à 3 fois par jour.

La plupart des centres commerciaux, lodges et hôtels disposent de groupes électrogènes et autres équipements afin de pallier ces interruptions. Cependant, cette situation impacte toute la population et peut perturber les réseaux internet et mobile, l'eau chaude dans les hôtels, le service dans les restaurants, ou encore la circulation.

Tous nos prestataires et nous-mêmes faisons au mieux pour que votre voyage se déroule dans les conditions les plus agréables possibles. Pensez à voyager avec une batterie externe pour recharger vos appareils même pendant les coupures.

Entrée des Mineurs sur le Territoire Sud-Africain <https://www.afriquesud.net/index.php>

LES ETRANGERS QUI VOYAGENT EN AFRIQUE DU SUD AVEC DES MINEURS, LES ENFANTS NON-ACCOMPAGNÉS OU CEUX QUI VOYAGENT AVEC L'UN DES PARENTS DOIVENT ETRE EN

POSSESSION DES DOCUMENTS NECESSAIRES POUR POUVOIR LES PRESENTER AU POINT D’ARRIVEE DANS LE PAYS.

- **LES ENFANTS QUI VOYAGENT AVEC LEURS DEUX PARENTS DOIVENT ETRE EN POSSESSION : DE L’ORIGINAL COMPLET DES CERTIFICATS DE NAISSANCE** (ou la copie certifiée conforme) de l'**acte de naissance** (« unabridged birth certificat ») traduit en anglais. Ce document doit dater de moins de 3 mois. **DE PASSEPORTS EN COURS DE VALIDITE.**
- **LES ENFANTS QUI VOYAGENT AVEC L’UN DES PARENTS DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE L’ORIGINAL DES CERTIFICATS DE NAISSANCE. D’UN FOMULAIRE D’AUTORISATION PARENTALE SIGNE PAR LES DEUX PARENTS ET CERTIFIE PAR L’AMBASSADE D’AFRIQUE DU SUD OU PAR UN COMMISSAIRE A L’ASSERMENTATION FRANÇAIS POUR UNE ATTESTATION BILINGUE D’UNE COPIE DES PASSEPORTS EN COURS D E VALIDITE DES DEUX PARENTS**
- **LES ENFANTS QUI VOYENT SANS LEURS PARENTS MAIS AVEC UN MEMBRE DE LA FAMILLE DOIVENT ETRE EN POSSESSION : DE L’ORIGINAL DES CERTIFICATS DE NAISSANCE D’UN FOMULAIRE D’AUTORISATION PARENTALE SIGNE PAR LES DEUX PARENTS ET CERTIFIE PAR L’EMBASSADE D’AFRIQUE DU SUD OU PAR UN COMMISSAIRE A L’ASSERMENTATION FRANÇAIS POUR UNE ATTESTATION BILINGUE D’UNE COPIE DES PASSEPORTS EN COURS DE VALIDITE DES DEUX PARENTS**
- **SI LES PARENTS SONT DIVORCES : TRADUCTION ANGLAISE DU JUGEMENT DE DIVORCE (PAGE INDiquANT L’IDENTITE DES PARENTS ET CELLE INDICANT LA GARDE DES ENFANTS).**

NB : Par ailleurs, le Quai d’Orsay précise que « tous ces documents devront être accompagnés de leur traduction en anglais effectuée par un traducteur assermenté (« Sworn Translator »).

NB : TOUTES LES PRECAUTIONS POUR EVITER LA MALARIA/LE PALUDISME DOIVENT ETRE PRISES AVANT D’ARRIVER DANS LE PAYS